

Le gaspillage d'électricité, un véritable gouffre financier

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounès

Mihoubi s'est recueilli sur sa tombe à Taourirt Moussa

Page 24

Quatorzième année - N° 4515 - Ven. 29 - Sam. 30 juin 2018 - Prix : 10 DA

Loi d'orientation des affaires religieuses

Le «référént religieux» national codifié

Page 2

90 000 expatriés déclarés exercent en Algérie

Travail au noir des sans-papiers, le maillon faible

● Selon un rapport américain : «L'Algérie a maintenu les efforts pour la protection des migrants»



PH/DR

La loi l'interdit strictement, pourtant de nombreuses entreprises, privées essentiellement, emploient des étrangers dans le déni total de la réglementation exigeant un permis de travail et dont la rémunération échappe complètement à la fiscalité. Faisant qu'en réalité, le chiffre des 90 000 étrangers déclarés qui travaillent en Algérie est franchement bien en-deçà. Lire page 3

Campagne nationale de nettoyage des espaces publics

Les mairies appelées à «balayer devant leur porte»

Page 4



Festival international des films d'écoles à Tizi-Ouzou

Une édition en l'absence de production locale

Page 13

Éclairage public, écoles, administrations, mosquées...

Le gaspillage d'électricité, un véritable gouffre financier

■ Le coût du gaspillage de l'électricité au niveau des Collectivités locales, à travers tout le territoire national, est un énorme fardeau pour le budget de l'Etat. Eclairage public, écoles, administrations, mosquées... un véritable gouffre financier pour les autorités.

Par Meriem Benchaouia

La rationalisation de la consommation énergétique dans les collectivités locales revêt une importance cruciale au vu du volume de la facture des communes. C'est sur cette base qu'un programme ambitieux a été tracé pour développer l'utilisation des énergies renouvelables au niveau des territoires et des biens dépendant des collectivités locales, ce qui contribuera à réduire les taux de consommation, protéger l'environnement et encourager la création d'un nouveau tissu d'entreprises économiques.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement de projets pilotes utilisant les énergies renouvelables au niveau de 55 écoles primaires, en prévision de leur réception à la prochaine rentrée.

Dans son allocution lors de la cérémonie de la signature d'un accord de financement pour la substitution des unités d'éclairage public par des lampes économiques dans certaines communes, M. Bedoui a indiqué que «le ministère a initié des projets pilotes utilisant les énergies propres au niveau de 55 écoles primaires, en prévision de leur réception à la pro-

chaine rentrée». Rappelant que cette initiative s'inscrit dans le cadre «des travaux de la commission interministérielle chargée de préparer la rentrée scolaire et la formation professionnelle et sociale», le ministre a souligné que ledit «projet pilote sera financé par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales». Une opération de grande envergure a également été lancée au niveau de 14 wilayas côtières pour intégrer les énergies renouvelables au programme d'aménagement des plages, espaces de loisirs et camps d'été, une opération pour laquelle un montant de 600 millions de dinars a été alloué, a-t-il poursuivi.

L'attachement à relever le défi énergétique est motivé par le volume des factures d'électricité qui épuisent les budgets des communes «car représentant 5% de leurs dépenses dont une grande partie concerne l'éclairage public».

A cette occasion, le ministre de l'Intérieur a appelé les élus locaux à consentir davantage d'efforts pour concrétiser la stratégie nationale des énergies renouvelables et faire des collectivités locales un acteur-clé dans la généralisation de la transition énergétique, en privilégiant l'utilisation graduelle des énergies propres dans l'ensemble des structures publiques. A cet effet, il a exhor-



te les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à développer et encourager les projets utilisant les énergies renouvelables, de manière à concourir à la protection de l'environnement, à l'ancrage des valeurs de rationalisation de la consommation énergétique et à la création d'un

nouveau réseau d'entreprises économiques dans ce domaine et de postes d'emploi. L'élargissement de l'utilisation des énergies propres compte parmi les principales questions prévues dans le projet de loi sur les collectivités territoriales qui «sera prochainement soumis au gouvernement», a-t-il précisé.

Une convention a été signée entre les communes ciblées et l'APRUE de manière à assurer la parité du financement (50% par chacune des deux parties) pour un budget global de 12 millions de dinars. Dans une première phase, 300 lampes seront attribuées dans 31 communes.

M. B.

Loi d'orientation des affaires religieuses

Le «référé religieux» national codifié

La loi d'orientation du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs qui sera élaborée avec l'implication de tous les partenaires, inclura plusieurs clauses visant «la préservation du référé religieux national» basé sur la modération, la tolérance et l'identité nationale.

Selon le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, «le référé religieux national sera codifié

dans la loi d'orientation qui sera présentée au gouvernement avant la finalisation du plan quinquennal», relevant, dans ce sens, une tendance générale prônant la préservation de l'identité nationale et de la religion de nos aïeux.

Le projet de loi d'orientation sera élaboré en association avec les différents partenaires et acteurs, a expliqué le ministre lors d'une conférence de presse

animée en marge de la conférence nationale des cadres du secteur. Aussi, il a rappelé que plusieurs propositions ont été formulées pour l'introduction de certains articles consacrant la préservation du référé religieux contre l'expansion naissante du phénomène sectaire en Algérie, en vue de doter le secteur d'un outil juridique visant à juguler ce phénomène.

Le ministre avait déclaré que le discours de la mosquée doit s'élever pour s'adresser à l'âme, diffuser les valeurs de cohésion sociale et de développement du sens d'appartenance à la patrie. Ce discours doit prendre pour modèle celui des zaouïas qui a su, au fil des siècles, préserver la cohésion de la société, a soutenu le ministre qui a exhorté les imams à aborder avec courage les dangers menaçant le référé religieux, les fléaux sociaux que sont la toxicomanie, le kidnapping et le viol, notamment. La presse est aussi appelée, a souligné Aïssa, à contribuer au rétablissement du référé religieux en orientant sainement l'opinion nationale et en évitant la tension sectaire par laquelle s'infiltrèrent les complots qui visent le référé religieux national. «C'est ce référé religieux national qui fut le ciment de l'unité nationale durant les résistances popu-

laire et la glorieuse Révolution», a rappelé le ministre. Estimant que le moyen d'affronter ces multiples idées réside dans l'attachement au référé religieux national et l'amélioration du niveau de formation, Mohamed Aïssa a mis en garde contre le danger des réseaux sociaux véhiculant des idées qui mettent en doute ce référé et menacent notre sécurité et l'unité de la société. Il a mis en avant la loi de 2016 qui «lutte contre l'évangélisation des Algériens, la conversion religieuse et l'achat des consciences».

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a annoncé que son département œuvrait, en coordination avec le ministère de la Justice, à la protection de l'imam au sein de la mosquée, relevant une volonté chez certaines parties de se constituer en associations religieuses, à l'image de celles concernées par la gestion des mosquées.

S'agissant du Hadj, le ministre a exprimé le souhait de voir l'Arabie saoudite revoir à la hausse le quota de l'Algérie à partir de l'année prochaine, qui devra atteindre 41 000 hadjis par rapport au nombre d'habitants ayant dépassé les 41 millions d'âmes.

Louiza Ait Ramdane

À partir d'aujourd'hui Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell



LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, les 30 juin et 1^{er} juillet 2018, une visite au niveau de l'Académie militaire de Cherchell. «Le défunt Président Houari-Boumediène», indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Durant le premier jour, le Général de Corps d'Armée tiendra

une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie, pour présider le jour suivant, au nom de Son Excellence M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de sortie des promotions de ce prestigieux établissement de formation», précise la même source.

APS

90 000 expatriés déclarés exercent en Algérie

Travail au noir des sans-papiers, le maillon faible

■ La loi l'interdit strictement, pourtant de nombreuses entreprises privées essentiellement, emploient des étrangers dans le déni total de la réglementation exigeant un permis de travail et dont la rémunération échappe complètement à la fiscalité. Faisant qu'en réalité, le chiffre des 90 000 étrangers déclarés qui travaillent en Algérie, est franchement bien en-deçà.

Par Lynda Naïli

Une situation favorisée par le désintérêt flagrant et navrant des jeunes pour le travail sur chantier ou celui de la terre et par le manque de main-d'œuvre dans ces domaines, des centaines voire plus de travailleurs immigrés irréguliers sont massivement employés comme ouvriers, notamment dans le secteur du BTPH à travers le pays et tout récemment comme manutentionnaires dans les marchés de fruits et légumes ou encore saisonniers sur les champs de récoltes agricoles et autres fermes agricoles. Une situation telle que le ministre avoue la «difficulté de cerner»

CNR Un déficit de 50%

QUESTIONNÉ sur l'état du système national de sécurité sociale, Zemali, soulignant «la générosité» de l'Etat qui a consenti «500 milliards de DA à la Caisse nationale de retraite (CNR)» dont les dépenses sont de l'ordre de 1 200 milliards de DA, «les retraités n'auraient pas pu percevoir la pension des deux derniers mois», a-t-il soutenu. En outre, relevant un déficit de la CNR de l'ordre de 50%, il indiquera que les cotisations ne dépassent pas les 600 milliards DA. Un manque à gagner en termes de cotisations qu'il déplorera en raison justement de la non-déclaration ou à la sous-déclaration des employés par leurs employeurs.

réellement le travail informel des étrangers tout en soulignant que l'administration algérienne «essaie de gérer ce dossier très sensible et qui a une dimension humanitaire». Dans ce cadre, le gouvernement depuis l'année dernière, face au flux migratoire de personnes fuyant des conditions de conflits et de pauvreté dans leur pays d'origine, afin d'assurer une prise en charge aux réfugiés notamment africains, tente effectivement de leur donner du travail dans les secteurs d'activité qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre, comme l'agriculture, la construction et les travaux publics. Pour cela, il a décidé l'octroi de permis de travail temporaires. Ce qui toutefois ne l'empêchera pas de réaffirmer les «sanctions et les poursuites judiciaires» appliquées à l'encontre des employeurs recourant à la main-d'œuvre étrangère sans la déclarer, affirmant à ce propos que de «nombreuses infractions ont été signalées à l'Inspection du travail». Faut-il noter à ce sujet que ce n'est pas la première fois que Zemali intervient sur la problématique du travail au noir des étrangers. En janvier dernier, en visite d'inspection à Oran, il avait fermement demandé «aux inspecteurs relevant des inspections du travail la plus grande vigilance s'agissant des travailleurs étrangers occupant un emploi sans permis de travail, et de les sanctionner tout comme les entreprises qui les font travailler». Mieux, il avait sommé ces mêmes inspecteurs du travail à classer les entreprises



incriminées sur «une liste noire». Ceci étant, sur les 90 000 expatriés annoncés, la majorité d'entre eux sont des Chinois qui exercent notamment dans le secteur du bâtiment, suivis par les Turcs et les Egyptiens, a précisé Mourad Zemali qui s'exprimant avant-hier à Alger lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de clôture du «Programme de Coopération Sud-Sud pour les pays d'Afrique dans les domaines du Dialogue social et de la Sécurité sociale».

Au demeurant, même si de prime à bord la problématique du travail au noir des étrangers, des migrants africains en particulier, peut paraître du ressort du département du travail, en réalité vu sa complexité, elle relève aussi et pour une grande partie des principes des droits de l'homme en général. Dans cette perspective, le gouvernement avait entamé l'année der-

nière le processus d'élaboration du texte régissant le statut des réfugiés en Algérie. Lequel statut devra consacrer «les droits» des réfugiés en Algérie. Un texte qui n'a encore pas vu le jour et pourtant viendra gérer notamment cette question du travail.

Ce que dit la loi sur l'emploi des étrangers

Sous réserve des dispositions contraires d'un traité ou d'une convention conclue par l'Algérie avec un Etat étranger, tout étranger appelé à exercer une activité salariée en Algérie doit être titulaire d'un permis de travail ou d'une autorisation de travail temporaire délivrée par les services compétents de l'autorité chargée du travail. Aussi, il est interdit à tout organisme employeur d'occuper, même à titre temporaire, des travailleurs étrangers n'ayant pas un niveau de qualification au moins équivalent à celui de technicien,

sauf le cas de ressortissants d'un Etat avec lequel l'Algérie a conclu un traité ou une convention ainsi que des personnes ayant le statut de réfugiés politiques. En outre, pour tout étranger exerçant une activité salariée en Algérie sans être soumis au permis de travail, l'organisme employeur est tenu d'en faire la déclaration auprès des services de l'emploi territorialement compétents.

Ainsi, sur l'octroi du permis de travail ou l'autorisation de travail temporaire, tributaires d'un contrôle sanitaire, ces documents ne sont délivrés au travailleur étranger que si le poste de travail à occuper ne peut, en aucun cas, être pourvu par un travailleur national, que ce soit par voie de promotion interne ou par voie de recrutement externe, y compris la main-d'œuvre nationale émigrée, ou que le travailleur étranger possède les titres, diplômes et qualification professionnelle nécessaires à l'emploi à occuper. L. N.

Selon un rapport américain

«L'Algérie a maintenu les efforts pour la protection des migrants»

L'Algérie demeure un pays de transit et de destination pour l'immigration clandestine provenant essentiellement des pays d'Afrique subsaharienne, indique le rapport annuel du département d'Etat sur le trafic des personnes, publié jeudi à Washington.

L'Algérie fait toujours face au flux d'immigrés qui entrent clandestinement dans le pays avec l'aide des réseaux de passeurs et de contrebandiers, constate ce rapport qui évalue les progrès annuels réalisés par les pays dans la lutte contre la traite des personnes.

De nombreux migrants, échouant à rejoindre l'Europe, restent en Algérie, note ce document. Certains d'entre eux qui ont des dettes à régler aux passeurs sont susceptibles d'être réduits au travail forcé et à la prostitution pour payer leur traversée à ces réseaux criminels.

Le rapport note que l'Algérie a maintenu en 2017 les efforts engagés pour la protection des migrants en identifiant 33 victimes de la traite des personnes, dont 19 hommes et 14 femmes, contre 65 victimes potentielles identifiées en 2016.

Au cours de la période sous revue, «le gouvernement a déployé des efforts considérables en augmentant le nombre d'enquêtes et de poursuites engagées contre des trafiquants présumés, en identifiant 33 victimes et en formant davantage de praticiens judiciaires», souligne ce rapport mondial présenté par le secrétaire d'Etat Mike Pompeo.

En matière de poursuites «le gouvernement a également redoublé d'efforts pour enquêter et poursuivre les contrevenants», relève le département d'Etat rappelant que l'Algérie a criminalisé le travail forcé et le trafic du sexe en vertu de l'article 5 de son code pénal.

En 2017, des enquêtes ont été menées sur quatre affaires impliquant 26 trafiquants présumés, alors que vingt-deux accusés ont été poursuivis en justice pour trafic de personnes, rappelle le document.

Dans le cadre de ces efforts, la Direction générale de la Sûreté nationale a maintenu six brigades de police opérationnelles pour surveiller l'immigration clandestine et la traite des êtres humains

et a mobilisé 50 autres brigades spécialisées pour lutter contre les crimes commis contre les enfants, y compris ceux liés au trafic de personnes.

L'Algérie qui œuvre activement dans le cadre d'Afripol pour renforcer la coordination des pays africains en la matière contribue également aux bases de données d'Interpol sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants, relève le département d'Etat.

Le rapport a mis en exergue la mise en place du Comité interministériel chargé de coordonner les activités liées à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes qui a été doté d'un budget et d'un mandat à cet effet.

Pour la deuxième année consécutive, l'Algérie a été classée sur la liste de surveillance Tier 2. Ce classement comprend quatre catégories, à savoir catégorie 1, catégorie 2, liste de surveillance de la catégorie 2 et catégorie 3.

Les classements de 2017 et 2018 représentent une amélioration comparés à celui de 2016 où elle a figuré à la troisième catégorie. L'Algérie avait, alors,

contesté officiellement ce classement, estimant que l'appréciation du département d'Etat était «loin de résulter d'une évaluation rigoureuse» de la situation et ne «rendait pas certainement justice à la posture claire et active de l'Etat algérien sur cette problématique».

Pour rappel, ce classement mondial est fondé davantage sur l'ampleur des efforts menés par les pouvoirs publics pour lutter contre la traite des personnes que sur l'étendue du problème dans le pays, selon les précisions du département d'Etat.

D'ailleurs, la Catégorie 1, classement le plus élevé, ne signifie pas que la traite des personnes n'existe pas dans les pays en question ni que ces pays appliquent des mesures suffisantes pour lutter contre ce phénomène.

Elle indique plutôt que les autorités ont constaté l'existence de ce trafic, qu'elles ont déployé des efforts pour régler le problème et qu'elles se conforment aux normes minimales de la loi américaine sur la protection des victimes de la traite (TVPA), adopté en 2000. T. Y.

Campagne nationale de nettoyage des espaces publics

Les mairies appelées à «balayer devant leur porte»

■ Dans le cadre de la saison estivale 2018 et afin d'assurer le bien-être des citoyens durant cette période de l'année, le ministère de l'Intérieur a organisé hier une campagne nationale de nettoyage des espaces publics à travers toutes les wilayas du pays.

Par Thininene Khouchi

D'après le texte du communiqué du ministère, «outre les plages pour les wilayas côtières, cette campagne a concerné les lieux, places publiques, espaces verts, aires de repos dans les espaces forestiers et quartiers, et ce, avec la participation des collectivités locales, de la société civile et des associations de jeunes». Cette initiative «s'inscrit dans le cadre des recommandations de la commission nationale multisectorielle pour préparer la saison estivale et a pour objectif éliminer la pollution

Il a animé un panel sur l'énergie durable Le P-DG de Sonatrach à Washington

LE P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a été l'orateur principal d'un panel sur l'énergie durable, organisé en marge de la Conférence mondiale sur le gaz à Washington, pour discuter des défis de la pauvreté énergétique et des moyens de promouvoir une prospérité partagée. M. Ould Kaddour a animé ce panel aux côtés de la sénatrice de l'Alaska, Lisa Murkowski, de la représentante spéciale du SG de l'ONU pour l'énergie durable, Rachel Kyte, et du directeur de Stanford Natural Gas Initiative, Mark Zoback. Intervenant à ce sujet, M. Ould Kaddour a précisé que son groupe travaillait pour renforcer le potentiel énergétique du pays et satisfaire la demande sans cesse grandissante du marché local. L'objectif étant de se hisser au top cinq des groupes énergétiques internationaux, a-t-il dit. En tant que compagnie socialement responsable, le groupe est en train d'investir dans le Sud du pays pour améliorer la formation de jeunes et partant leur employabilité, a fait remarquer le P-dg de Sonatrach. Evoquant le rôle du gaz dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays, M. Ould Kaddour a expliqué que l'Algérie avait opté depuis son indépendance au renforcement des infrastructures de gaz et d'électricité pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Actuellement, près de 60% de la population est raccordée aux réseaux de distribution de gaz. La demande gazière interne est passée ainsi de 20 milliards de m³ en 2000 à 40 milliards en 2016. La demande du marché local devrait progresser à 48 milliards de m³ en 2020 et à 70 milliards de m³ en 2030. **M L**

de l'environnement qui peut se répercuter sur la santé du citoyen durant la saison estivale, appuyer les démarches des autorités publiques visant à faire répandre les valeurs de citoyenneté et de civisme, notamment chez les jeunes et sensibiliser les différents acteurs de la nécessité de conjuguer les efforts pour préserver la propreté de l'environnement», lit-on dans le communiqué. De leur côté, les associations, la société civile qui ont participé à cet événement qui revient chaque année en cette période ont appelé «les citoyens à contribuer à cette initiative en respectant les lieux publics et en faisant preuve de civisme». Pour rappel, pour la saison estivale 2018 au niveau de la wilaya d'Alger, quelque 66 plages ont été autorisées à la baignade par les services de la wilaya d'Alger et 21 plages ont été interdites à la baignade, a-t-on appris de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Le lieutenant Khaled Ben Khalfallah a déclaré que «les autorités de la wilaya ont décidé d'interdire la baignade dans ces plages en raison du manque d'aménagement, de l'inexistence de voies d'accès aux plages, de la pollution et de la qualité des eaux non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques». «Il s'agit des plages Champs de tir



(Zéralda), traitement par les eaux de mer (Staoueli), La Fayette, Belverde (Hammamet), Dominique (Ain Benian), Aouina Hosni 2, la plage des sports aquatiques (Rais Hammidou), la plage le petit Bassin, El-Djemiline, l'Olivier (Bologhine), Remila (Bab El-Oued), Kaa Sour (Casbah), Sablettes (Belouizdad), Mazela, Lido (Mohammadia), Stamboul (Bordj El Kiffan) et Coco plage (Bordj El Bahri) et Zerkouria (Ain Taya). En outre afin de sécuriser les plages de la capitale, Benkhelfallah a souligné que la Direction de la Protection civile de

la wilaya d'Alger a mobilisé cette année 685 agents de la Protection civile et maîtres-nageurs dont 574 saisonniers et plongeurs ainsi que des moyens matériels englobant des équipements, à l'image de bateaux de sauvetage et des ambulances. Le responsable a saisi cette occasion pour appeler les estivants à la vigilance pour éviter les cas de noyade et à surveiller les enfants, notamment au niveau des plages qui connaissent une grande affluence. La Direction générale de la Protection civile lancera, la semaine prochaine, comme chaque

année, des campagnes de sensibilisation aux dangers qui guettent la saison estivale, a souligné Benkhelfallah. Le même responsable a rappelé le bilan de la saison estivale 2017, qui avait enregistré plus de 3,5 millions d'estivants à travers les différentes plages d'Alger où le nombre d'interventions de la Protection civile était de 2 865 durant lesquelles 671 personnes ont été sauvées dont 369 enfants et 1 679 personnes ont été secourues enregistrant 6 cas de noyade à travers les plages.

T. K.

Projet «Alger, Smart City»

Recommandation de la participation de la diaspora algérienne

La réalisation de nouveaux modèles de startups, l'internationalisation du programme et la participation de la diaspora algérienne au projet «Alger, Smart City» figurent parmi les recommandations dans un rapport rendu public à la clôture du Sommet international des villes intelligentes qui s'est tenu deux jours durant dans la capitale.

Le rapport regroupe des analyses et recommandations d'experts algériens et étrangers relatives au projet, «Alger, Smart City», a-t-on indiqué auprès de la wilaya d'Alger, initiatrice du projet.

Selon le document, le régime mis en place par les politiques publiques «jouera également un rôle essentiel avec notamment la nécessité d'adopter une réglementation adéquate permettant par exemple aux startups d'être opérationnelles rapidement, ou encore la création de fonds d'investissements qui permettront d'assurer un bon financement aux startups».

Les approches pilotes menées dans le Hub d'innovation technologique, lancé à l'occasion du Sommet, devraient contribuer à «consolider les bonnes pratiques» à cet égard.

«Fort d'une feuille de route élaborée dans un objectif de création d'un environnement favorable sur une perspective de long terme, le projet «Alger Smart City» entend définir une manière novatrice de penser et de promouvoir des stratégies de développement socio-économique et d'inclusion», souligne cette source.

Le rapport explique que «de nombreuses

villes de par le monde présentent des similitudes avec Alger en termes de contraintes économiques et d'autres défis, notamment un accès insuffisant au financement pour les petites et moyennes entreprises, des financements privés limités où une économie trop peu diversifiée».

«L'initiative d'Alger propose toutefois une approche de promotion de l'innovation qui est internationale et non conventionnelle, fondée sur le pragmatisme opportuniste et que ses concepteurs entendent bien exporter».

Lors de la cérémonie de clôture, des prix ont été décernés aux meilleurs projets de jeunes porteurs d'idées innovantes parmi les 300 issus de toutes les régions du pays et de la communauté algérienne établie à l'étranger, en plus de dix startups, ayant participé à un «hackathon» (concours de solutions innovantes) et à une startup compétition les 26 et 27 juin au niveau de «Dounia Parc» à Alger.

A cette occasion, plusieurs intervenants ont salué l'organisation par l'Algérie du Sommet international des villes intelligentes, à l'instar de Didier Nkurikiyimfura, représentant de l'Organisation continentale «Smart Africa», qui a rendu un hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le parrainage de l'événement ainsi que les efforts du gouvernement algérien pour la «bonne organisation» de cet événement international.

De son côté, Rabih I. Khouri, expert financier auprès du Middle East Venture Partner, a félicité l'Algérie pour «l'excellente» organi-

sation de cet événement, qu'il a qualifié de «très important» aussi bien pour l'Afrique que pour le monde arabe.

Plus de 40 pays et 15 institutions de renommée mondiale ont pris part au Sommet des villes intelligentes (ou Smart Cities Global Technology and Investment Summit) qui s'est tenu au Centre international des conférences (CIC) d'Alger.

Plus de 4 000 experts nationaux et étrangers dans les domaines des technologies de l'information et de la communication ainsi que de nombreuses startups ont également participé à cette manifestation, en sus des pionniers de l'investissement en la matière.

Cette manifestation internationale, qui ambitionnait d'être un espace d'échange d'expertises et expériences en matière de villes intelligentes, avait pour objectif d'évaluer les stratégies mondiales de croissance des villes intelligentes et les opportunités de partenariat entre les entreprises nationales et internationales activant dans le domaine, en mettant l'accent sur l'Afrique et les marchés émergents.

Les institutions et organisations internationales telles que la NASA, le Forum économique mondial, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale, les Nations unies, ou encore de célèbres universités telles que le MIT ou l'université de Toronto, ainsi que des acteurs technologiques de la Silicon Valley et d'autres hubs technologiques, ont également pris part à ce Sommet.

Fayka B./APS

Hydrocarbures

La nouvelle loi rendra l'investissement en Algérie «plus attractif»

■ Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a déclaré mercredi à Washington que la prochaine loi sur les hydrocarbures, rendra l'investissement dans le domaine minier algérien plus attractif et adapté au contexte international tout en «préservant les intérêts économiques du pays».

Par Assia D.

Si exprimant en marge de sa participation à la conférence mondiale sur le gaz, le ministre a indiqué que cette manifestation importante a permis à la délégation algérienne de rencontrer de grands opérateurs avec lesquels elle a échangé sur la promotion du partenariat ainsi que sur l'amendement de la loi sur les hydrocarbures qui devrait doper les investissements dans ce secteur. «Nous avons transmis l'intérêt porté par l'Algérie aux investissements étrangers en vue de reconstituer les réserves et introduire de nouvelles technologies de production», a déclaré le ministre à l'APS. M. Guitouni a noté que cette révision a été motivée par le besoin de s'adapter au nouveau contexte international après la chute drastique des prix de brut qui a poussé de nombreux pays producteurs à revoir leurs codes des hydrocarbures pour continuer à attirer les investissements. Actuellement ce sont les pays producteurs qui sont en quête d'investissements étrangers. «La tendance a été inversée» ce n'est plus les entreprises qui se bousculent pour l'investissement à l'international, a-t-il expliqué. «Il faut se mettre au diapason», et épouser cette dynamique, dira en substance le ministre, rappelant l'exemple de plusieurs pays producteurs qui ont dû revoir leurs lois pour accompagner cette évolution. Globalement les doléances des compagnies étrangères étaient centrées sur l'aspect fiscal de la loi, la règle dite des 51/49% constituant le cœur de l'actuel code «ne pose pas de problème aux investisseurs étrangers», a tenu à préciser M. Guitouni. C'est plutôt les lenteurs administratives qui ont

été soulevées, a-t-il relevé, en indiquant que son secteur a pris note de l'ensemble des doléances formulées lors des portes ouvertes organisées par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures. Outre «la fiscalité il y a aussi une bureaucratie devenue obsolète», a poursuivi le ministre qui a fait savoir que l'une des principales doléances des groupes pétroliers porte sur les délais relativement longs entre le dépôt du permis de prospection et l'exploitation. La réduction de ces délais engage aussi plusieurs secteurs, a-t-il, toutefois, soutenu. Globalement, la nouvelle loi en discussions, devrait «aller dans le sens de partage de production qui induit par conséquent un partage de risques». «La nouvelle loi pourrait intervenir dans ce sens», a-t-il dit. Pour autant, le ministre a tenu à expliquer que ce texte est toujours à l'étude et qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet. «On ne peut pas garder une fiscalité statique qui a montré ses limites. Ce qui est sûr c'est qu'on veillera aux intérêts de notre pays, tout en assurant le principe gagnant-gagnant», a déclaré M.



Guitouni. Dans le même contexte, le ministre a indiqué qu'il a été convenu d'approfondir avec la Sonatrach les discussions tenues à Washington avec des groupes internationaux sur les opportunités d'investissement en Algérie. Il a soutenu que le groupe pétrolier public doit consentir de lourds investissements

auquel il ne pourra pas faire face seul, d'où le recours au partenariat étranger. Le ministre qui a restitué les messages de la conférence sur le gaz qui se poursuit à Washington a insisté sur le facteur de l'innovation, largement évoqué durant cet événement. C'est grâce à la technologie que plusieurs pays ont

réussi à optimiser leur production et à renforcer la protection de l'environnement tout au long de la chaîne gazière, a-t-il résumé. De même il a estimé qu'il était primordial de diversifier le bouquet énergétique du pays car il y va «de l'avenir des générations futures», a affirmé le ministre. A. D./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 78 dollars vendredi à Londres

Les prix du pétrole montaient encore en cours d'échanges européens hier alors que les importateurs de pétrole iranien réagissent à l'interdiction américaine de poursuivre leurs achats à partir de novembre. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 78,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 98 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans la matinée, le Brent a grimpé jusqu'à 79 dollars, son cours le plus haut en un mois, avant de se replier. Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 17 cents à 73,63 dollars. Le WTI, qui a bondi sur la semaine, avait atteint jeudi son plus haut niveau depuis novembre 2014, à 74,03 dollars. «Les tensions géopolitiques font monter la pression de perturbations de l'offre, ce qui fait grimper les cours à court terme», a résumé un analyste. En particulier, les Etats-Unis ont durci le ton vis-à-vis de l'Iran en affirmant mardi que les pays qui importent du pétrole de cette source pourraient être sanctionnés. «La question est de savoir si les Etats-Unis cherchent à trouver un nouvel accord

sur le nucléaire ou à paralyser l'économie et le gouvernement», ont questionné des analystes. Selon eux, si la première hypothèse est la bonne, l'Iran pourra continuer à exporter une partie de son brut. Mais dans la deuxième hypothèse, les Etats-Unis ont les moyens de peser sur les importateurs, y compris la Chine et l'Inde, qui «importent également du brut américain», ont-ils souligné. Par ailleurs, «les problèmes de production du Venezuela et les perturbations des extractions de sable bitumineux au Canada ont participé à l'inquiétude des marchés», a commenté un spécialiste.

Faiza O.

Changes

L'euro monte face au dollar après l'accord européen

L'euro poursuivait sa reprise hier face au dollar, conforté par un accord européen conclu au forceps sur les questions migratoires et aidé par la hausse de l'inflation en zone euro. Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1662 dollar contre 1,1569 dollar jeudi à 21h00 GMT et 1,1554 dollar mercredi soir. La devise européenne remontait également face à la monnaie nipponne à 128,99 yens, contre 127,83 yens jeudi soir. Le dollar progressait face à la devise japonaise à 110,72 yens, contre 110,49 jeudi soir. L'euro «a été dopé, face au dollar, par le fait que les dirigeants européens ont montré un front uni», a expliqué un analyste. Ces derniers ont trouvé un compromis

vendredi au petit matin sur les migrations, faisant bondir la monnaie unique au moment de son annonce, même si le flou demeure sur de nombreux points. L'accord propose notamment la création de «plateformes de débarquements» de migrants en dehors de l'UE pour dissuader les traversées de la Méditerranée et mettre «fin au modèle économique des passeurs». Pour les migrants secourus dans les eaux européennes, les Etats membres mettraient en place des «centres contrôlés» «sur une base volontaire», pour permettre de faire «rapidement» une distinction entre migrants irréguliers à expulser et demandeurs d'asile légitimes, qui pourraient être répartis dans l'UE, là aussi «sur une base volontaire».

Plusieurs analystes ont souligné que ce compromis était une bonne chose pour la chancelière allemande Angela Merkel, confrontée à une fronde à l'intérieur de sa coalition, sans pour autant être certains qu'il sera suffisant pour contenter ses alliés les plus hostiles aux migrants. Du côté des indicateurs, les investisseurs digéraient la première estimation de l'inflation en zone euro qui a atteint 2% en juin sur un an, contre 1,9% en mai. Ce chiffre «soutient la probabilité d'un futur resserrement (monétaire) et est un signe encourageant après les commentaires prudents de la Banque centrale européenne lors de sa réunion en juin», a expliqué un spécialiste. L'institution avait alors révélé ne

pas prévoir de hausse de taux avant l'été 2019, ce qui avait fait plonger la devise. En France, les prix à la consommation ont augmenté de 2,1% sur un an en juin, soutenus comme le mois précédent par une accélération des prix de l'énergie, selon l'Insee. La veille, les données publiées avaient rapporté une accélération de l'inflation en l'Espagne et en Italie à respectivement 2,3% et 1,4% en juin sur un an et un ralentissement en Allemagne, à 2,1%. Concernant les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine qui ont concentré l'attention du marché pendant plusieurs jours, «les choses semblent s'être un peu calmées», ont fait remarquer les analystes de Commerzbank, dénotant une

certaine torpeur des marchés à l'approche des vacances d'été et alors qu'aucune réunion de banque centrale majeure n'est attendue avant plusieurs semaines. Dans la matinée, l'once d'or valait 1 250,73 dollars, contre 1.248,25 dollars la veille. La monnaie chinoise valait 6 6173 yuans pour un dollar contre 6 6271 yuans jeudi, dans l'après-midi. En début de séance asiatique, elle est tombée à 6,6425 yuans pour un dollar, son plus bas niveau depuis novembre. Le bitcoin valait 5 894,37 dollars, contre 6 044,92 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg. Vers 05h00 GMT, il a touché un plus bas depuis novembre à 5 791,19 dollars.

R.E.

Tamanrasset

Divers projets pour améliorer le cadre de vie dans les régions frontalières

■ Diverses opérations de développement ont été retenues en faveur des régions frontalières relevant de la wilaya de Tamanrasset, pour répondre aux attentes de la population locale et contribuer à l'amélioration de son cadre de vie, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Par Lyes B.

Inscrits au titre des programmes de développement de l'investissement, de soutien à la croissance économique et du fonds spécial de développement des régions du Sud, au profit des communes frontalières d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine (400 km et 500 km du chef-lieu de wilaya), ces projets sont appelés à booster l'action de développement dans ces régions et de contribuer à la création d'emplois. La daïra de Tin-Zaouatine a ainsi enregistré la réception de six salles de cours, la finalisation d'études et de suivi de deux autres salles du cycle primaire, accompagnées d'un logement de fonction, dans la localité d'In-Ghessane, ainsi que la réception d'un projet de groupe scolaire, son raccordement aux divers réseaux, et la réalisation de deux salles de cours dans les localités de Toundert et In-Ghessane. La commune s'est également vue accorder des projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation agricole, à la faveur de l'extension du réseau d'AEP aux différents quartiers la composant, la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement et la réhabilitation de puits pastoraux. A ces opérations s'ajoutent le lancement d'une opération de réhabilitation de la maison de jeunes de la localité de Toundert, la restaura-

tion du stade communal et le parachèvement d'une salle polyvalente, des projets que la population locale estime d'un grand apport à la dynamique de développement dans cette vaste région du grand Sud du pays, hormis le problème de l'axe routier Tin-Zaouatine/Tamanrasset dont la prise en charge est toujours attendue. De larges espoirs sont fondés par la population locale sur le parachèvement des tronçons de cet axe névralgique de 500 km, pour le désenclavement des régions de cette commune et la promotion de leurs conditions de vie par, outre l'amélioration des services, l'acheminement des différents biens et marchandises, l'amélioration de la prise en charge médicale lors des évacuations de malades dans de bonnes conditions. Un membre de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset, Boudjemâa Belaoui, habitant de cette commune, a indiqué que de larges perspectives sont fondées sur la modernisation de la route Tin-Zaouatine/Tamanrasset au regard de son impact positif sur le développement de la région, en plus de l'électrification de certains quartiers, réalisés depuis 2004, à l'instar des quartiers Tenessa et El-Wiam El-madani, et l'auberge de la ville en attente également de son électrification et équipement pour ouvrir ses portes. Entre-autres attentes formulées par la popula-



tion locale, cet élu a évoqué la suggestion d'ouverture d'antennes des entreprises Sonelgaz et Algérie-Télécom, afin d'améliorer les prestations offertes à leurs clients dans la région.

Plus d'une vingtaine de projets en cours à In-Guezzam

D'importantes opérations de développement, pour un financement de plus de 276 millions DA, sont également retenues en faveur de la commune d'In-Guezzam, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Ces projets de développement consistent en le raccordement des nouveaux quartiers aux réseaux d'assainissement, l'extension du réseau d'eau potable aux quartiers Kounta Ouest et Est, El-Brarik et le centre ville d'In-Guezzam, qui a bénéficié aussi

d'actions d'embellissement et de création d'espaces verts. Il est relevé également la réalisation en cours d'une étude pour la réalisation en extension de quatre salles de cours, la poursuite des travaux de réalisation d'un lycée, en vue de permettre, outre la scolarisation des enfants de la région, le rapprochement de pareils établissements secondaires aux filles de la région et de leur permettre de poursuivre leur enseignement. La commune s'est dotée de moyens et d'équipements pour l'amélioration du cadre de vie, dont l'aménagement de l'artère principale de la ville, le revêtement de la route reliant la cité des 600 logements, l'extension de l'éclairage public, le renforcement du parc roulant de la commune en véhicules, et l'acquisition d'un tracteur et de citernes pour l'approvisionnement en eau potable. Elle s'est vue accorder d'autres opérations

consistant notamment en une salle de soins accompagnée d'un logement de fonction, en plus de la réalisation et l'équipement de puits pastoraux au profit des éleveurs de la région. En dépit des efforts de développement consentis, tous secteurs confondus, la commune d'In-Guezzam demeure, selon Bassi Taguida (membre du mouvement associatif local), en quête de nouveaux projets à même de répondre aux attentes de la population, notamment celles liées à la réalisation d'une gare routière et à l'organisation des activités commerciales par la création d'un marché de proximité couvert. D'autres suggestions ont été citées par Taguida, dont la réalisation d'un collège pour atténuer la surcharge de l'unique établissement moyen de la commune, ainsi l'ouverture d'une antenne commerciale de l'entreprise Sonelgaz. **L. B./APS**

Ghardaïa / Bounoura

Lancement d'une opération d'attribution de 1 745 lots de terrain à bâtir

Une opération de remise des décisions d'attribution de 1 745 parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat a été lancée dans la daïra de Bounoura, a révélé jeudi le directeur du logement de la wilaya de Ghardaïa. Ces parcelles individuelles, dont la superficie varie entre 200 et 250 m², réparties sur trois sites situés à Béni-Isguen, la Zone des sciences et à Garat-Etaam, ont été circonscrites après étude d'aménagement et des travaux de viabilisation avant d'être cédés en lots aménagés pour l'auto construction aux citoyens demandeurs, a expliqué à l'APS Abdelhalim Melat. L'opération de répartition des lots pour chaque citoyen demandeur et éligible à cette formule s'est déroulée par tirage au sort, en présence des bénéficiaires, a-t-il précisé. Les bénéficiaires ont été sensibilisés au respect du style architectural local à travers trois variantes préparées par les services de l'urbanisme afin de préserver le cachet architectural de la région. Au total, 23 773 parcelles de ter-

rain, sur un quota de 30, 00 dont a bénéficié la wilaya de Ghardaïa, ont été déjà attribuées à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, selon le responsable, qui précise que seuls 18.465 bénéficiaires ont entamé les travaux. Quelques 2 200 parcelles ont été également mobilisées à travers les localités rurales de la wilaya pour recevoir des logements groupés, dans le cadre du programme d'habitat rural, a indiqué M. Melat, ajoutant que l'Etat a mobilisé plus d'un milliard de Dinars pour la

viabilisation des lots devant recevoir l'habitat rural. Ces lots de terrain pour l'habitat rural groupé concerneront les daïras d'El-Menea (1.000 parcelles), Berriane (500), Guerrara (400), Ghardaïa (250) et Métlili (50). «Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ces programmes d'habitat social pour répondre au mieux aux attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle n°6 du 1er décembre 2012 relative au déve-

loppement de l'offre de foncier public dans le sud afin d'y résorber l'important déficit en logements, accumulé durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé», a assuré le responsable. Ce programme lancé à Ghardaïa vise en premier lieu à faire bénéficier les familles les plus démunies des subventions de l'Etat et à diversifier l'offre en logements dans le cadre de l'accès à l'habitat social, a-t-il fait savoir. Selon le directeur du logement, la

concrétisation de l'ensemble de ce programme de logements individuels, très prisé d'ans le sud, va inéluctablement résorber la crise de logements et créer de nombreux postes de travail notamment dans le secteur du bâtiment. Ce programme permettra, en plus de réduire la tension sur le logement dans la région, de lutter contre les constructions illicites souvent à l'origine de conflits et d'assurer un développement harmonieux et équilibré du tissu urbain, a-t-il conclu. **Hocine A.**

Programme national des grands transferts d'eau Souk Ahras parmi les wilayas bénéficiaires

La wilaya de Souk Ahras a été intégrée au Programme national des grands transferts d'eau en bénéficiant d'une opération de transfert à partir du barrage de Chafia (wilaya d'El Tarf), a révélé le wali de Souk Ahras, Abbas Badaoui. L'opération, retenue à la faveur des orientations du président de la république, vise à résorber le grand déficit que connaît la wilaya en appro-

visionnement en eau potable, en eau d'irrigation et industrielle en raison de la faiblesse des ressources hydriques locales, a indiqué le chef de l'exécutif local. La wilaya de Souk Ahras bénéficiera au titre de ce programme, qui concerne également les wilayas de Guelma, Tébesa, Oum El Bouaghi et Khenchela, de 180 millions m³ par an dans une première phase puis bénéfi-

ciera dans une autre phase de 300 millions m³ par an, soit un volume qui couvre les besoins de la wilaya et les dépasse, a affirmé M. Badaoui. Ces eaux permettront également d'approvisionner le futur complexe de phosphate de la commune d'Oued Kebril dont les travaux devront démarrer prochainement, a ajouté M. Badaoui.

R.R.

Enfants disparus dans une grotte inondée en Thaïlande

Au 6^e jour, les recherches demeurent vaines

■ Les sauveteurs mobilisés pour retrouver 12 enfants et leur entraîneur de foot coincés depuis six jours dans une grotte inondée en Thaïlande ont repris leurs recherches désespérées hier, luttant contre une inondation liée aux pluies de mousson.

Par Zakaria N.

Avec des trombes d'eau tombant depuis des jours sur la province de Chiang Rai, dans le nord de la Thaïlande, le niveau de l'eau ne cesse de monter dans la cavité, où les enfants âgés de 11 à 16 ans et leur entraîneur de 25 ans sont pris au piège depuis samedi dernier. Le chef de la junte militaire thaïlandaise, le général Prayut Chan-O-Cha, s'est rendu sur place dans la matinée pour soutenir les familles et prendre la mesure de l'opération de sauvetage, qui mobilise un millier d'hommes dont des militaires américains et des plongeurs britanniques. Après une suspension des opérations de plongée avant-hier à cause d'un niveau d'eau trop important en dépit des pompes installées, les recherches aquatiques ont repris dans la nuit. «Ils ont plongé pendant plusieurs heures pour tenter de rejoindre

l'endroit où le groupe se serait réfugié, au-delà de deux chambres inondées», a confirmé à l'AFP le gouverneur de Chiang Rai, Narongsak Osottanakorn. Mais après six jours de disparition, les chances de survie s'amenuisent. En 2014 en Allemagne, un homme a pu être secouru dans une grotte après 11 jours d'attente. En 2012, au Pérou, des mineurs avaient pu être sauvés après sept jours sous terre. En 2010, au Chili, des mineurs avaient tenu 17 jours. Mais ici, la question de l'inondation de la grotte, et de la raréfaction des poches d'air, complique la donne. Quarante pompes à eau supplémentaires ont été acheminées hier depuis Bangkok, a précisé le gouverneur. En parallèle des plongeurs, passant par l'entrée principale de la grotte, des équipes tentaient toujours de percer une voie d'accès à la verticale de la grotte, avec d'importants risques d'éboulement. Les jeunes footballeurs étaient entrés samedi soir dans la grotte de Tham Luang, située près de la frontière avec la Birmanie et le Laos, après leur entraînement. Mais les pluies de mousson ont bloqué l'entrée principale de ce réseau souterrain complexe et long de



plus de dix kilomètres. Il est apprécié des spéléologues confirmés en raison de cette complexité et le réseau est réputé être l'un des plus grands de Thaïlande. Il est interdit d'y péné-

trer à la saison des pluies en raison des risques importants d'inondation. Le drame a suscité une grande émotion à travers le pays, des appels à la prière du vendredi au sein de la minorité

musulmane de ce pays bouddhiste aux écoles formant des chaînes humaines sur les stades en forme de «13», en hommage aux 13 disparus.

Z. N.

Fusillade dans un journal américain

«Une attaque» contre des «journalistes innocents»

La porte-parole du président américain Donald Trump a dénoncé avant-hier une «violente attaque contre des journalistes innocents», après la fusillade dans une salle de rédaction d'un journal à Annapolis, dans le Maryland, qui a fait au moins cinq morts. «Je condamne fermement un acte diabolique d'une violence insensée à Annapolis», a écrit sur Twitter Sarah Sanders. «Une attaque violente contre des journalistes innocents faisant leur travail est une attaque contre tous les Américains», a-t-elle ajouté. Le président Trump, qui critique régulièrement les médias et les journalistes, a lui aussi réagi à la fusillade sur Twitter. «J'ai été informé de la fusillade au "Capital Gazette" d'Annapolis, dans le Maryland. Mes pensées et prières accompagnent les victimes et leurs familles. Merci aux premiers secours qui sont actuellement sur place», a-t-il tweeté. En début d'après-midi, un homme aux motivations inconnues a ouvert le feu dans la salle de rédaction du journal «Capital Gazette» faisant au moins cinq morts. Selon la police, il s'agit d'un «homme adulte blanc» ayant utilisé un fusil, les autorités précisant que l'homme était actuellement interrogé et qu'il n'est pas particulièrement coopératif.

Lilia A.

Eruption volcanique à Bali

Des milliers de touristes bloqués

Des milliers de touristes étaient bloqués hier à la suite de la fermeture de l'aéroport international de Bali en raison d'un épais nuage de cendres dans le ciel provenant d'une éruption volcanique sur l'île la plus touristique d'Indonésie, ont indiqué les autorités.

Compte tenu du danger pour le trafic aérien des cendres volcaniques du mont Agung projetées à quelque 2 000 mètres d'altitude, l'aéroport Ngurah Rai a été fermé à 03h00 (19h00 GMT jeudi) et le restera au moins jusqu'à 19h00 (12h00 GMT), ont précisé les autorités locales. Cette situation a entraîné l'annulation de 446 vols domestiques et internationaux au départ et à destination de Bali. Une prolongation de la fermeture de l'aéroport au-delà de 19h00 (12h00 GMT) sera examinée plus tard dans la jour-

née, a indiqué un porte-parole de l'aéroport, Yanus Suprayogi. Quelque 75 000 passagers sont affectés. Des milliers de touristes se sont ainsi retrouvés hier bloqués à l'aéroport ou dans des hôtels de l'île. L'éruption du mont Agung, culminant à un peu plus de 3 000 mètres et situé environ 75 kilomètres des principales destinations touristiques de Kuta et Seminyak, avait déjà entraîné la fermeture de l'aéroport fin 2017. Le volcan entre régulièrement en éruption depuis qu'il s'est réveillé l'an passé. La menace d'une éruption majeure avait conduit à la fermeture de l'aéroport pendant trois jours en novembre dernier. L'annulation de centaines de vols avait bloqué des milliers de touristes. Ils viennent du monde entier sur cette île aux plages paradisiaques. Par ailleurs, des dizaines de milliers d'habitants vivant dans

un périmètre proche du volcan avaient alors fui leurs maisons et d'autres avaient été évacués sur instruction des autorités. Cette situation avait eu d'importantes répercussions sur l'économie locale, en particulier le très lucratif secteur du tourisme. La dernière éruption majeure de l'Agung avait fait quelque 1 600 morts en 1963. Environ un milliard de tonnes de débris avaient été rejetés dans l'atmosphère jusqu'à Jakarta, à un millier de kilomètres, provoquant une obscurité qui avait fait baisser la température du globe de 0,3 degré pendant un an. L'Indonésie, qui compte le plus grand nombre de volcans actifs dans le monde, est située sur la «ceinture de feu du Pacifique», zone de collision de plaques tectoniques théâtre de nombreux séismes et éruptions volcaniques.

Nadia C.

Explosion d'un camion-citerne à Lagos/ Nigeria

Au moins neuf morts et des dizaines de voitures incendiées

Au moins neuf personnes ont été tuées et des dizaines de voitures ont été incendiées avant-hier par l'explosion d'un camion-citerne sur un pont embouteillé de Lagos, la capitale économique du Nigeria, ont annoncé les autorités. L'explosion s'est produite sur une voie rapide sur le pont Otedola en pleine heure de pointe en début de soirée, incendiant plusieurs dizaines de voitures

qui avançaient pare-choc contre pare-choc. Le bilan s'élève à «neuf morts à ce stade», a affirmé Suleiman Yakubu, de l'Agence nationale des situations d'urgence, précisant que l'incendie s'était rapidement étendu avant d'être maîtrisé. «Malheureusement, il semble qu'il s'agisse d'une des plus grandes tragédies que nous ayons vues dans un passé récent», a réagi dans un commu-

niqué le président nigérian Muhammadu Buhari, se disant «très triste». Au moins 54 véhicules ont été pris dans les flammes, a affirmé sur Twitter la sécurité routière fédérale. «Nous devons trouver le moyen de nous assurer que les camions-citernes soient conduits par des chauffeurs qui sont plus responsables», a déclaré à l'AFP Kehinde Bamigbetan, porte-parole de l'Etat de Lagos. Il faut

selon lui «travailler davantage avec les agences fédérales pour que ces crises n'arrivent pas tout le temps». Avant-hier soir, les services d'urgence restaient à pied d'œuvre sur le pont pour enlever les voitures calcinées. Les explosions de carburant sont fréquentes au Nigeria, plus gros producteur de pétrole d'Afrique où il est transporté par camion sur des routes souvent mal entretenues.

Tania R.



Lourdes peines infligées aux militants du Hirak

Indignation et des appels à des sit-in au Maroc et à l'étranger

■ La condamnation à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison des militants du mouvement de contestation sociale «Hirak Rif», dans le nord du Maroc, continue de susciter des réactions d'incompréhension et d'indignation dans le royaume et dans le monde, émanant d'acteurs de la société civile et d'organisations de défense des droits de l'Homme appelant à des manifestations et des rassemblements pour dénoncer une «parodie de procès» et à la libération des condamnés.

Par Farid M.

Au Maroc, des manifestations ont été entamées mercredi soir à Al Hoceïma, Nador Rabat et à Casablanca, pour dénoncer les lourdes peines prononcées contre les leaders de la contestation rifaine, à l'appel d'associations et de comités de défense du mouvement «Hirak». Les manifestations ayant regroupé des centaines de personnes ont été dispersées par la force par les éléments de la police marocaine, blessant plusieurs protestataires venus se rassembler pacifiquement et exprimer leur indignation et colère contre ce verdict qualifié d'«injuste». Dans un communiqué, le Comité de soutien aux détenus du Hirak à Casablanca, tout en dénonçant les peines prononcées, a appelé à la poursuite des sit-in à travers le pays jusqu'à la libération des «prisonniers politiques» du mouvement «Hirak du Rif». Une pétition a été également lancée en parallèle, réclamant au Parlement marocain de promulguer une loi d'amnistie générale pour les détenus du mouvement rifain. Le mouvement «Anfass démocratique» a appelé les parlementaires à adopter dans l'urgence la loi d'amnistie au profit des condamnés, pour permettre «une sortie de crise» et une «solution politique» à la situation dans la région du Rif. Se basant sur l'article 71 de la Constitution, le mouvement Anfass appelle à adopter la loi d'amnistie, qui aurait un effet rétroactif sur le verdict et permettrait de libérer l'ensemble des détenus. «Nous faisons appel aux parlementaires pour assumer leurs responsabilités en adoptant la loi d'amnistie (en vertu de l'article 71 de la Constitution marocaine) au profit de tous les militants des mouve-

ments sociaux en particulier les détenus du Rif, comme première solution politique en attendant une plus grande réconciliation sur tous les domaines», espère Anfass, invitant les Marocains à exprimer leur indignation quant à ce verdict. Cet appel a été soutenu par le député de la région d'Al Hoceïma, Nabil El Andaloussi, invitant jeudi le Parlement à accorder une amnistie aux condamnés du mouvement «Hirak», jugeant que les jugements ont été «trop sévères» à l'encontre de manifestants qui avaient soulevé des revendications d'ordres social et économique.

Des rassemblements de solidarité aujourd'hui à Paris et à Madrid

Le prince Moulay Hicham, cousin du roi Mohammed VI, a également réagi mercredi soir aux peines prononcées contre les animateurs du mouvement du Rif. Connu pour son opposition envers le régime marocain, il a ainsi indiqué, dans un tweet, que les peines prononcées à l'encontre des accusés étaient «sévères et douloureuses» et qu'elles «aggravent l'injustice» au Maroc. La secrétaire générale du Parti socialiste unifié (PSU) et coordinatrice nationale de la Fédération de la gauche démocratique marocaine, Nabila Mounib, s'est dite mercredi morfoncée par la condamnation des militants du mouvement de contestation sociale «Hirak Rif» dans le nord du Maroc. M^{me} Mounib, citée par la presse locale, a déclaré que ces verdicts ont «une portée politique», rappellent «les années de plomb» et arguent de la «détérioration annoncée de la situation au Maroc». La mobilisation s'organise égale-



ment à l'étranger, notamment en France et en Espagne. A Madrid, une manifestation de soutien aux prisonniers du mouvement rifain aura lieu aujourd'hui de la gare d'Atocha jusqu'à la Puerta del Sol. «Manifestation à caractère urgente de Atocha à la Puerta del Sol, samedi prochain à 18h. Nous sommes tous appelés à assister massivement pour dénoncer les condamnations injustifiées de nos frères pour avoir protesté pacifiquement», ont souligné les organisateurs. Des soutiens au «Hirak Rif» en France prévoient également un sit-in aujourd'hui également à l'esplanade des droits de l'Homme du Trocadéro à Paris. Les organisateurs de ce rassemblement à Paris ont lancé jeudi un «Appel à la solidarité internationale» avec le Rif pour la libération des détenus politiques au Maroc, dénonçant une «parodie de procès» et «une occupation militaire du Rif». «Ce sont près de 500 détenus d'opinion qui sont emprisonnés arbitrairement

dans les geôles marocaines où le recours à la torture et au viol est monnaie courante. Ce jugement et la répression en cours inscrivent plus que jamais le Maroc du roi Mohammed VI dans la continuité des années de plomb de feu son père Hassan II. Venez manifester votre opposition à ces pratiques dictatoriales d'un autre âge», ont écrit les animateurs du Comité de soutien au Mouvement Rifain en France dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux.

Trois ans de prison pour un des journalistes ayant couvert l'affaire

La justice marocaine a condamné jeudi le journaliste Hamid el Mahdaoui à trois ans de prison pour «non dénonciation d'une tentative de nuire à la sécurité intérieure de l'Etat» après sa couverture du mouvement de protestation populaire du Hirak. «Je ne conteste pas le

fait d'être jugé selon le code pénal et non selon le code de presse, mais je demande à ce que le jugement soit juste et équitable», a dit le journaliste de 39 ans à la fin des audiences devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Le directeur du site d'information «Badii» avait été arrêté en juillet dernier dans la ville d'Al-Hoceïma (nord), pendant qu'il couvrait un rassemblement du mouvement populaire du Hirak qui a agité la province du Rif en 2016-2017. Il a été jugé pour avoir reçu un appel d'un Marocain résidant aux Pays-Bas évoquant «des armes destinées au Hirak» et n'avoir pas alerté la police. «Je le considérais comme un fou, un menteur, ou comme quelqu'un qui cherchait à me piéger (...) je n'ai jamais pris ses dires au sérieux», s'est défendu M. El Mahdaoui. Il a été jugé pendant neuf mois à Casablanca au côté de 53 prévenus pour leur participation au mouvement.

F. M./Agences

Libye

Le maréchal Haftar annonce la «libération de Derna» des terroristes

Le maréchal Khalifa Haftar a annoncé jeudi soir la «libération» de Derna, bastion de groupes terroristes et seule ville de la région orientale qui échappait à son contrôle. «Nous annonçons en toute fierté la libération de Derna, ville chère à tous les Libyens», a annoncé le maréchal Haftar dans un discours à la télévision, faisant état d'une «journée glorieuse». Plus tôt, un porte-parole de l'Armée nationale libyenne (ANL), autoproclamée et dirigée par M. Haftar, avait indiqué que «l'armée a pris d'assaut le dernier bastion de l'organisation al-Qaïda», dans le centre-ville. La ville était sous le contrôle d'une coalition hétéroclite de milices terroristes hostiles à la fois aux forces pro-Haftar et au groupe terroriste autoprocla-

mé «Etat islamique» (Daech/EI). Le maréchal Haftar avait lancé le 7 mai une offensive pour «libérer» cette ville côtière de 150 000 habitants située à 1 000 km à l'est de Tripoli et place forte historique des islamistes radicaux dans l'est libyen. Le maréchal Haftar soutient un gouvernement parallèle qui exerce son pouvoir dans l'est libyen et qui conteste l'autorité du Gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit préoccupé par la situation dans la région dite du «Croissant du pétrole» en Libye et a appelé au retour de toutes les ressources naturelles, de leur production et de leurs

revenus sous le contrôle des autorités libyennes reconnues.

L'ONU réclame le retour des ressources pétrolières sous le contrôle des autorités reconnues

Selon la presse, le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli a appelé l'ONU à bloquer les exportations «illégalles» de pétrole après la saisie des installations pétrolières de Ras Lanouf et de Sedra par un gouvernement rival dans l'est du pays. «Le Secrétaire général rappelle, comme le stipule la résolution 2259 du Conseil de sécurité, la nécessité de l'unité des institutions libyennes et le droit

exclusif de la National Oil Corporation d'exporter le pétrole du pays», a dit son porte-parole dans un communiqué. «Le Secrétaire général réitère son soutien aux efforts de son représentant spécial, Ghassan Salamé, en faveur d'un processus politique inclusif pour tous les Libyens à travers la mise en œuvre du Plan d'action des Nations unies», a-t-il ajouté. L'ONU est prête «à travailler avec le peuple libyen, les institutions libyennes légitimes et toutes les parties prenantes pour parvenir à une répartition juste et équitable des richesses naturelles du pays dans le cadre d'une Libye pacifique, stable et prospère», a ajouté le porte-parole.

Sara H./APS



Irak

Le Premier ministre frappe fort avec l'exécution de 13 terroristes

■ Le Premier ministre irakien, Haïder al-Abadi, a voulu frapper fort en faisant exécuter 13 jihadistes et en publiant pour la première fois les photos des pendaisons, pour calmer la colère d'une population choquée par l'assassinat de huit civils par le groupe Etat islamique (EI).

Par Rosa C.

Les Irakiens, habitués à l'horreur depuis des années, pensaient qu'après l'annonce en décembre par M. Abadi de la victoire sur l'EI, l'organisation extrémiste allait cesser de nuire mais son nouveau chantage les a replongés dans les cauchemars du passé.

Aussi, le chef du gouvernement avait ordonné jeudi, comme représailles, l'exécution «immédiate» des centaines de jihadistes condamnés à mort, dont des femmes et des étran-

gers.

Dans un communiqué hier, la Primature a affirmé dans un premier temps que 12 terroristes condamnés à mort, dont les jugements ont acquis un degré décisif – ce qui signifie que leur appel a été rejeté et la peine capitale ratifiée par la présidence – avaient été exécutés jeudi.

Peu après, le ministre de la Justice, Haïder al-Zamili, précisait que 13 condamnés à mort avaient été exécutés. «Il s'agit du second groupe de condamnés à la peine capitale exécutés en 2018», indique hier le communiqué de ce ministère.



«Ces exécutés avaient été condamnés conformément à la loi antiterroriste. Ils avaient participé à des opérations armées avec des groupes terroristes, à des rapt, à des attentats à la bombe et au meurtre de civils», précise le ministère.

En 2017, au moins 111 personnes avaient été pendues dans le pays. En 2018, l'Irak avait déjà procédé à l'exécution de 13 personnes, dont 11 condamnées pour «terrorisme».

Ces exécutions ont eu lieu par pendaison à la prison de Nassiriya, dans le sud de l'Irak. Le nom de cette prison est al-Hout (le requin) car quand on y rentre, on ne sort que mort, expliquent ironiquement les condamnés.

Le ministère de la Justice a publié des photos des pendaisons. Sur l'une d'elles apparaissent des hommes assis au sol avant l'exécution, les yeux bandés et les mains menottées. Une autre montre les condamnés pendus à l'intérieur de la prison.

Ces exécutions interviennent deux jours après la découverte des corps de huit irakiens en-

levés par l'EI, qui avait diffusé une vidéo d'hommes au visage tuméfié en annonçant leur mort prochaine si des femmes jihadistes n'étaient pas libérées par Bagdad.

Plus de 300 personnes, dont une centaine d'étrangères, ont été condamnées à mort en Irak, et autant d'autres à la prison à perpétuité, pour appartenance à l'EI, avait-on indiqué en avril de source judiciaire. La plupart des condamnées sont Turques ou originaires des anciennes républiques de l'Union soviétique.

La vidéo diffusée samedi par l'EI constitue le premier chantage public des jihadistes sur les autorités depuis que les forces irakiennes ont chassé le groupe de toutes ses places fortes.

Critiqué sur les réseaux sociaux pour son manque de réaction après la découverte des cadavres, et surtout en raison de la confusion qui avait régné, M. Abadi, désireux d'être reconduit dans son poste de Premier ministre après les élections du 12 mai, avait adopté jeudi un ton très ferme.

En effet, dans la nuit de lundi

à mardi, les familles des six personnes apparues sur la vidéo de l'EI – des civils travaillant au département logistique des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi – avaient été informées que les forces armées les avaient libérées. Des scènes de liesse avaient eu lieu dans la ville sainte chiite de Kerbala, d'où ils étaient originaires, jusqu'à ce qu'ils apprennent qu'ils n'étaient pas libres.

«Je promets que nous tuerons ou arrêterons ceux qui ont commis ces crimes, de la même manière dont nous avons promis de libérer le pays», a insisté M. Abadi.

L'Irak fait régulièrement l'objet de critiques de la part d'organisations des droits de l'Homme qui dénoncent les nombreuses condamnations à mort prononcées quasi quotidiennement par des tribunaux antiterroristes.

Environ 20 000 personnes ont été arrêtées au cours de la contre-offensive lancée par les troupes irakiennes pour repousser les jihadistes, qui avaient pris le contrôle d'une grande partie du pays en 2014. R. C.



Points chauds

Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'Italie et l'Autriche sont aujourd'hui à la pointe de la lutte contre l'immigration au sein de l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est ayant depuis de nombreuses années déjà fermé ses frontières malgré les avertissements répétés de Bruxelles, en France la droite traditionnelle est celle qui depuis quelques mois mène, emmenée par son président Laurent Wauquiez, la bataille contre l'«invasion migratoire». L'extrême droite plutôt silencieuse sur ce sujet qui devrait pourtant l'occuper pleinement est finalement sortie du silence par la voix de la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, qui a estimé cette semaine que l'accord européen sur les migrations «ne régl(ait) pas du tout le problème de la submersion migratoire» mais que les pays membres de l'UE «ayant maintenant le droit de dire non, Macron sera exclusivement responsable de l'immigration de masse en France». Les dirigeants des pays de l'UE sont en effet arrivés à un accord hier matin sur les migrations, salué par l'Italie qui avait menacé de faire capoter leur sommet à Bruxelles si on ne lui manifestait pas plus de solidarité face aux arrivées de migrants. Le compromis propose la création de «plateformes de débarquements» de migrants hors de l'UE pour dissuader les traversées de la Méditerranée, et des «centres contrôlés» dans l'UE, que les Etats membres mettraient en place «sur une base volontaire», et d'où une distinction serait faite «rapidement» entre migrants irréguliers à expulser et demandeurs d'asile légitimes, qui pourraient être répartis dans l'UE, là aussi «sur une base volontaire». «L'Italie n'est plus seule», s'est réjoui le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte, tandis qu'Emmanuel Macron a estimé que «c'est la coopération européenne qui l'a emporté». Pour le coprésident du groupe du FN au Parlement européen, Nicolas Bay, «c'est la victoire de Matteo Salvini en Italie (et) des pays d'Europe centrale Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel». «Ils voulaient imposer (des) quotas de migrants et les nations en ont décidé autrement», a affirmé l'eurodéputé, saluant «le principe d'avoir des centres à l'extérieur de l'Union européenne où seraient traitées les demandes d'asile». A l'inverse, l'ancien bras droit de Marine Le Pen, Florian Philippot, président du parti Les Patriotes, considère que l'accord trouvé à Bruxelles est «un des pires que l'Union européenne ait jamais accouchés» parce qu'il «renforce toutes les politiques existantes (...), à commencer par la répartition des migrants entre les Etats au nom de la solidarité européenne et par la libre circulation inhérente à l'espace Schengen». Pour l'ancien allié de Marine Le Pen à la présidentielle, Nicolas Dupont-Aignan, «cet accord ne fait que reconnaître l'impasse du principe fondamental de l'espace Schengen : l'absence de contrôle national des frontières». Le président de «Debout la France» demande de «raccueillir» les bateaux de migrants «dans les pays de départ» et de mettre fin à l'espace Schengen. Reste à savoir si la situation des migrants offrira à l'extrême droite française une nouvelle rampe de lancement et lui fournira une autre chance de se démarquer sur la scène politique nationale. Pour le moment le RN de Marine Le Pen est toujours en retrait et a du mal à fédérer. Il lui faudra ainsi affûter son programme et ses interventions médiatiques si elle espère voir son parti se positionner favorablement en vue des prochaines élections européennes de 2019. F. M.

Moyen-Orient

Téhéran appelle à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a appelé jeudi à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, exhortant la communauté internationale à agir pour l'élimination de l'arsenal nucléaire et des armes biologiques dans le monde.

Selon l'agence officielle Irna, le chef de la diplomatie iranienne s'est exprimé dans un message lu lors d'une cérémonie tenue pour célébrer le 31^e anniversaire de l'attaque chimique de Sardasht.

Mohammad Javad Zarif a critiqué à cette occasion le «régime

américain» et «sioniste» comme les principaux fournisseurs d'armes de destruction massive (ADM) au Moyen-Orient et a exhorté la communauté internationale à garantir l'élimination de l'arsenal nucléaire et des armes biologiques dans la région.

Il a indiqué également que «les armes nucléaires, chimiques et biologiques détenues par l'entité sioniste sont la plus grande menace à la sécurité de la région et du monde», invitant la communauté internationale à détruire ses armes.

Dans ce contexte, M. Zarif a évoqué «la violation par les Etats-Unis de ses obligations en vertu

de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et de leur destruction», exigeant de Washington de donner l'exemple à la communauté internationale et de détruire son arsenal des armes chimiques.

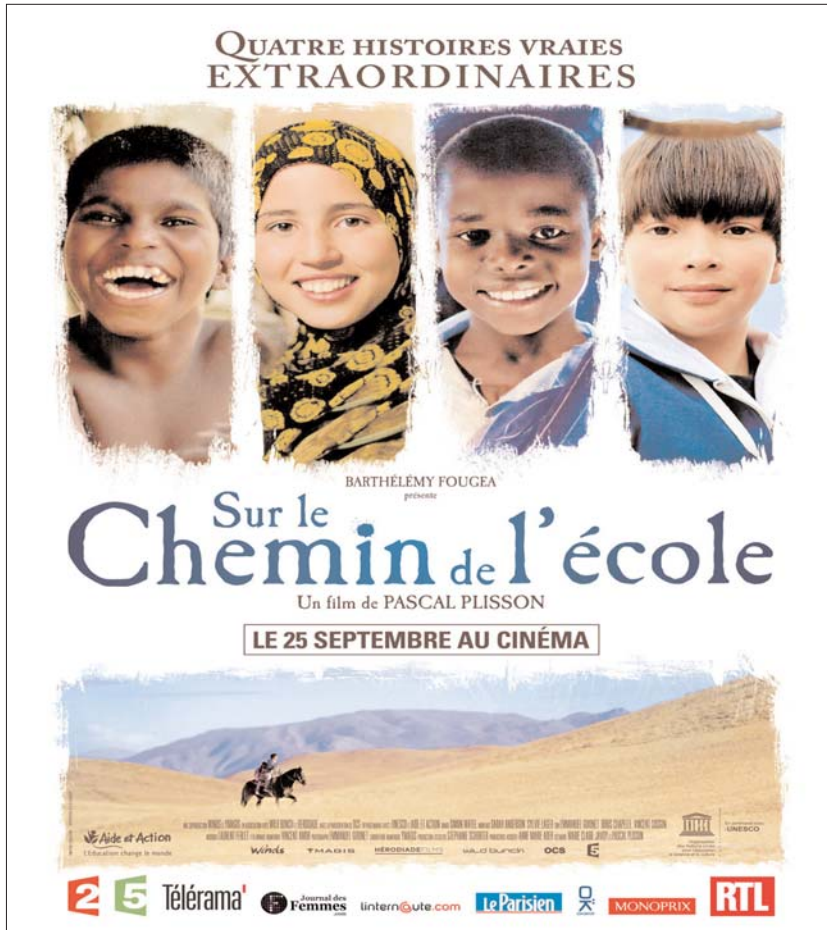
Par ailleurs, le ministre iranien des Affaires étrangères a mis en garde contre l'utilisation d'armes chimiques par des groupes terroristes, dont Daech en Irak et en Syrie, et a condamné la politique des pays occidentaux de la mission de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. R. I.



Festival international des films d'écoles à Tizi-Ouzou

Une édition en l'absence de production locale

■ La deuxième édition du Festival international des films d'écoles a été inaugurée jeudi devant un public moyen constitué d'enfants accompagnés de leurs parents. Des fictions courtes et des animations qui racontent le monde de l'enfance ont été projetées lors de cette journée, en l'absence de production locale.



Par Abla Selles

Le coup d'envoi de la deuxième édition du Festival international des films d'écoles (Festimaj) a été donné jeudi à la cinémathèque de la ville de Tizi-Ouzou, avec la projection de cinq films pour enfants.

Des fictions courtes et des animations qui racontent le monde de l'enfance, «*Au fil de l'eau*», «*On veut tous aller à l'école*», «*Manolo*», «*Le trésor oublié*» et «*Mémo*», ont été projetées à un public moyen constitué dans sa majorité d'enfants accompagnés par leurs parents.

«*Notre objectif, à travers l'organisation de ce festival, est d'introduire la culture cinématographique dans les écoles*», a indiqué Arab Yazid, réalisateur et co-organisateur de la manifestation.

Initiée en collaboration avec l'agence événementielle «Epsilon Communication», cette deuxième édition (d'une journée) se déroule cette année en l'absence de production locale.

A ce propos, le réalisateur, affirme qu'une production nationale de films pour enfants «*existe, mais reste encore très timide en l'absence d'espaces de diffusion*», soulignant qu'*il faudrait d'abord réussir à ancrer cette culture dans nos écoles et chez nos enfants pour ensuite susciter une production*.

Des démarches seront entreprises auprès du ministère de la Culture pour «*pouvoir mieux*

préparer la prochaine édition qui aura lieu, soit ici même à Tizi-Ouzou ou à Alger et, partant, susciter et promouvoir une production nationale», assure Arab.

Cette année, le thème central du festival est «*L'éducation à la paix*», un thème qui «*donne un souffle porteur d'espoir et reflète les préoccupations des enfants et des jeunes quelle que soit leur nationalité*», ont souligné les organisateurs.

D'autres problématiques d'actualité, à l'exemple de l'environnement et de la santé, sont également inscrites au programme de ce festival dont la première édition en Algérie a été organisée en juin 2013 à Tizi-Ouzou.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinéma sous les étoiles propose des films récents

L'Institut français de Constantine propose au public d'accueillir l'été comme il se doit avec du cinéma sous les étoiles du 1^{er} au 4 juillet 2018. Quatre jours, quatre films dont un pour les enfants afin de satisfaire tout le monde. La première projection sera celle du film «*Good Luck Algeria*» de Farid Bentoumi (2016), le 1^{er} juillet à 20h30.

Le 2 juillet place à «*L'Ascension*» de Ludovic Bernard (2017) toujours à 20h30.

Le 3 juillet, le film d'animation «*Sahara*» pour jeune public sera projeté à la même heure. Enfin, le 4 juillet verra la clôture de ce petit cycle avec le film «*Django*» d'Etienne Comar (2017) à 20h30 aussi.

Ces projections sous les étoiles auront lieu à l'Institut français en plein air comme le nom l'indique. L'entrée est libre et gratuite.

RENDEZ-VOUS CULTURELS Palais de la Culture Moufida-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 juin :
Exposition «10 ans de prix nationaux de l'artisanat», organisée par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture.

Cercle Frantz-Fanon (Alger) Samedi 30 juin à partir de 14h30 :

L'écrivain Hamid Grine sera l'invité de «L'Heure du livre».

Librairie Kalimat (27, avenue Victor-Hugo, Alger) Samedi 30 juin à 14h :

Belaïd Abane signera son livre «*Les Assises de la Soummam 60 ans après, quelles leçons?*», paru chez El Ibriz Editions.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre) Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

—En présence d'un grand nombre d'amis, d'intellectuels et de membres de sa famille— La dépouille du poète Othmane Loucif conduite à sa dernière demeure

La dépouille mortelle du poète Othmane Loucif a été conduite jeudi après-midi à sa dernière demeure au cimetière de Tolga, sa ville natale, par une foule d'amis, de proches, d'intellectuels et d'hommes de lettres et de culture.

En cette occasion, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a adressé à la famille du défunt et ses amis ses sincères condoléances, invoquant Dieu d'accueillir le défunt en Son vaste Paradis. Dans sa lettre de condoléances, le

ministre a indiqué «*avoir reçu avec affliction la nouvelle du décès du grand poète Othmane Loucif qui a laissé à la culture algérienne un riche legs littéraire et artistique composé de plusieurs dizaines de recueils et de centaines de poèmes*». Le ministre a également ajouté que «*le défunt fut l'une des plus importantes voix ayant pris la responsabilité d'insuffler un nouvel esprit à la poésie algérienne dans un parcours qu'il a entamé par son recueil "El kitaba bi Nar" puis "Aârass El melh", "Chibk El*

Yasmine", "Ghardaïa" jusqu'à "Kitab el irchadat" et "Kiraaf kiteb Ettabia"». «*Ses écrits, a-t-il ajouté, ont suscité l'intérêt de la plupart des critiques algériens et étrangers qui ont été animés par la même ambition*». Lors de la cérémonie funèbre tenue à l'occasion, le directeur de la wilaya, le poète Brahim Seddiki et Tarek Khelfallah, président de l'association «Besma», ont mis l'accent sur le talent poétique du défunt et sa réputation qui a dépassé les frontières nationales. Docteur en littérature et enseignant uni-

versitaire, le défunt est l'auteur d'une vingtaine de recueils poétiques dont «*El kitaba bi Nar*», «*Irhasat*» et «*Aarass el melh*». Selon son fils Djallal Eddine, le défunt était d'une sensibilité infinie et avait un sens de l'humanisme très développé qui forçaient le respect et l'affection de ses étudiants et ses lecteurs.

Le poète Othmane Loucif est décédé, mercredi soir, à l'hôpital Bachir-Benacer de Biskra à l'âge de 67 ans après plusieurs jours de coma.

M. K.

Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc)

Les réalisatrices Yasmine Chouikh et Latifa Said primées

Les cinéastes algériennes Yasmine Chouikh et Latifa Said ont été primées au 7^e Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc) pour leurs films «*Jusqu'à la fin des temps*» et «*Terrain vague*» respectivement, indiquent les organisateurs. Le long métrage de fiction «*Jusqu'à la fin des temps*», de la réalisatrice Yasmine Chouikh, a décroché les prix du meilleur scénario et celui de la meilleure réalisation du 7^e Festival maghrébin du film d'Oujda. Sorti à la fin 2017, «*Jusqu'à la fin des temps*» a déjà reçu plusieurs prix

internationaux au Festival du film méditerranéen de Annaba ainsi qu'au Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman). Ainsi, il a participé à des manifestations cinématographiques en France et au Canada. Le jury de cette catégorie a attribué le Grand prix de cette édition au film «*Mustapha Z*» du Tunisien Nidal Chetta qui a également remporté le Prix de la meilleure interprétation masculine, décerné à l'acteur Abdelmoumen Chouayet. «*Nouhe ne sait pas nager*», du réalisateur marocain Rachid El Wali, s'est vu

attribuer le Prix du jury. Dans la catégorie court métrage, la réalisatrice algérienne Latifa Said s'est adjugée la prix de la meilleure réalisation, alors que le Grand prix et le prix du meilleur scénario dans la même catégorie sont revenus à la Tunisienne Moufida Fedhila. Parallèlement à la compétition, le 7^e Festival maghrébin du film d'Oujda a également rendu hommage au réalisateur algérien Ahmed Rachedi pour l'ensemble de sa carrière.

L. B.



JM 2018

Nouvelle contreperformance des Algériens

NOUVELLE contreperformance des Algériens aux Jeux méditerranéens 2018 de Tarragone (Espagne). Aucun des quatre judokas présents ce jeudi à la salle communale de Cambrils n'a réussi à monter le podium. Dans cette 18^e édition des JM, la première médaille algérienne en judo se fait encore désirée. Après une première journée décevante, durant laquelle les cinq Algériens ont fini au pied du podium, la deuxième sortie n'a pas été meilleure. Et pour cause, aucun des quatre autres athlètes algériens n'a réussi à monter sur le podium.

Cette seconde journée des épreuves de judo a d'ailleurs débuté de la plus mauvaise des manières avec la surprenante élimination de Abderahmen Benamadi (-90 kg). Champion d'Afrique en titre, Benamadi a vu son parcours prendre fin dès les

Beach-volley

Benseghier souhaite s'en sortir aguerri

LA FÉDÉRATION algérienne de volley-ball veut évaluer la qualité du travail effectué depuis plusieurs mois par ses sélections de beach-volley, à l'occasion du tournoi des Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone (Espagne), a indiqué le directeur technique national (DTN) adjoint chargé du beach-volley, Lyamine Benseghier.

«Nous sommes en train de former des paires chez les U18 et U19 qui vont participer aux JM de Tarragone pour acquérir de l'expérience et les évaluer par rapport au niveau méditerranéen qui est très bon», a déclaré Lyamine Benseghier, jeudi à l'APS. Pour le rendez-vous ibérique, le beach-volley algérien a engagé quatre paires dont deux féminines. La première paire, composée de Farouk Tizit et d'Youb Hamadeche, a déjà perdu, jeudi, son premier match de la poule D, contre les Espagnols Christian Gacia et Raul Mesa 2-0 (21-10 et 15-10). Elle affrontera en fin d'après-midi la paire slovène Tadej Bozenk - Danijel Pokersnik. De son côté, le duo Laïd Boussaïd - Mohamed Souadi affrontera,

Championnats d'Afrique de sambo

8 médailles pour l'EN au tournoi africain

L'ÉQUIPE NATIONALE de sambo a remporté huit médailles (2 argent et 6 bronze) aux Championnats d'Afrique disputés du 21 au 26 juin à Hammamet (Tunisie).

Les médailles d'argent étaient l'œuvre de Laïche Fella (52 kg) et Mechtoub Meriem (52kg), alors que leurs compatriotes Rahmani Maamar (57kg), Merah Seif Eddine (62kg), Aboura Chams Eddine (68kg), Rouibet Said (82 kg), Kelili Mahmoud (90 kg), Bouasla Lamine (+100kg) se sont contentés du bronze.

Douze pays ont pris part à cette compétition. Il s'agit de la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, le Maroc, l'Égypte, le Niger, le Mali, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Angola, les Seychelles, la Mauritanie et le Congo.

8^e de finale après avoir buté sur le Portugais João Martinho.

Il a été ensuite rejoint par Amina Belkadi (-63kg) qui a connu le même sort face à la Tunisienne, Meriem Bjaoui. L'Algérienne aurait pu corriger le tir lors des repêchages pour la médaille de bronze, néanmoins, elle s'est inclinée une fois de plus, battue par la Kosovare Laura Fazliu.

De leur côté, Fethi Nourine (-70kg) et Souad Bellekehal (-70kg) ont également perdu leur premier combat. Mais ces derniers avaient la possibilité de sauver les meubles, après avoir fait bonne figure lors de la série des repêchages, mais ils ont perdu leurs combats respectifs pour la médaille de bronze.

Nourine a été battu par l'Égyptien Mohamed Mohyeldin, alors que Bellekehal a été dominée par la Française Florence Margaux Pinot.

dans le groupe F, son homologue turc Murat Giginoglu - Volgan Gogtepe.

Chez les dames, le duo Sonia Berkouine - Louiza Bayou entamera la compétition également en fin d'après-midi et sera opposé, dans le groupe A, à la paire slovène Tjasa Jancar - Tjasa Kotnik. Cette poule regroupe aussi les paires italienne Gaia Traballi - Agata Zuccarelli et chypriote Manolia Konstantinou - Mariota Angelopoulo.

Leurs coéquipières Sonia Bounser et Kawthar M'henni en découdront, dans le groupe G, avec Claudia Puccinelli et Alice Gradini (Italie). Le groupe comprend aussi le duo espagnol Fernandez Amaranta - Angela Lobato et turc Selin Yurtsever - Ozsoy Gencyetek. «Le plus important maintenant est d'offrir à nos différentes paires beaucoup de matchs d'application d'un niveau assez relevé, pour leur permettre de s'aguerrir davantage. En plus, nous favoriserons le travail collectif et en commun entre les garçons et les filles, afin d'améliorer la cohésion et la cohérence dans le jeu», a expliqué Benseghier.

Equipe nationale Giresse intéresse aussi Zetchi

■ Le coach français, ancien sélectionneur du Gabon, du Mali et du Sénégal, Alain Giresse, s'est invité à la short-list établie par la Fédération algérienne de football, à la recherche d'un sélectionneur qui aurait la capacité de mener les Verts vers de horizons meilleurs et aurait surtout une expérience dans le continent noir.



Le Français est aussi sur la liste de la FAF

Par Mahfoud M.

Pour les responsables de la FAF, Giresse a le profil idéal pour cette mission surtout qu'il a joué par mal de Coupes africaines des Nations avec les sélections qu'il a déjà dirigées. Certes, sur le plan des résultats, cela n'a pas été une réussite totale, mais là il faut savoir que les moyens n'ont pas suivi et il aura l'opportunité d'aller de l'avant avec les Verts, surtout que l'effectif est plus riche. L'ancien meneur des Girondins de Bordeaux n'a pas été pour le moment contacté officiellement, mais l'équipe de Zetchi pense sérieusement à la faire, parallèlement aux autres pistes qui sont

toujours d'actualité, à savoir celles de Renard et Queiroz qui intéressent fortement la FAF. Quoi qu'il en soit, les dirigeants de la Fédération ne veulent plus reproduire les erreurs du passé et souhaitent ramener un coach qui aurait des capacités d'aller loin avec cette sélection, d'autant plus que la pâte existe en Algérie et qu'il faut seulement trouver l'homme qui puisse créer cette alchimie pour en faire un groupe soudé. En tout cas, un grand travail attend le prochain sélectionneur qui aura pour mission de rendre le sourire aux Algériens et les réconcilier avec leur équipe nationale qui a atteint des niveaux lamentables, n'ayant même pas les capacités de remporter un simple match

amical. Sachant que l'EN est la vitrine du football national, les dirigeants de la FAF font tout leur possible pour recruter un entraîneur qui a les atouts qu'il faut pour réussir à redresser la situation. En outre, le souci des responsables de la balle ronde nationale n'est pas seulement de ramener un bon sélectionneur à l'EN mais ils pensent aussi à l'avenir à le conforter au moins avec un technicien local qui fera partie d'un staff élargi pour le préparer afin de prendre la relève un jour, et cela se fait dans les meilleures sélections du monde qui ne flanchent pas dès que l'entraîneur principal s'en va, comme c'est le cas chez nous.

M. M.

Dynamo Zagreb

Soudani devrait signer à Nottingham

Annoncé proche de Cagliari par la presse

prochains jours avec Nottingham.

Selon John Percy, journaliste du média Britannique *Telegraph*, l'attaquant international algérien devait passer sa visite médicale avec le club vendredi avant de signer son contrat, les dirigeants des deux clubs se sont mis d'accord sur tous les détails pour le transfert du buteur algérien en Angleterre.

Le montant du transfert est estimé à 2.6£ millions livres (3 millions d'euros), une offre qui a convaincu les dirigeants du Dinamo de lâcher leur joueur, d'autant plus que Cagliari en proie à une crise économique ne pouvait pas s'aligner.

CR Belouizdad

Bougherara succède à Ait Djoudi

LYAMINE BOUGHERARA est le nouvel entraîneur du CR Belouizdad. Le remplaçant d'Azeddine Ait-Djoudi, remercié, s'est engagé mercredi soir avec le Chabab pour une durée de deux saisons.

Côté recrutement de joueurs, la direction des Rouge et Blanc s'est attachée les services de 14 nouveaux éléments après la saignée qu'elle a connue après la fin de la saison écoulée avec le départ massif de pratiquement l'ensemble de ses cadres.

Les derniers joueurs à avoir opté pour le CRB sont les ex-mouloudéens Faouzi Chaouchi (gardien de but) et Abousofiane Balegh (milieu offensif). Les autres nouveaux pensionnaires de la formation de Laâkiba sont : Nessakh, Boussif et de Saïdi (ES Sétif), Kenniche (USM Alger), Keddad (ASO Chlef), Djerar (JS Kabylie), Rabti (USM Blida), Chatal et Chelbab (USM Bel-Abbès) ainsi que Boulekhroua, Brameki et Mokrani (MC Alger).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vol avec agression à Timezrit

Un individu arrêté et écroué

«UN INDIVIDU a été arrêté par la police judiciaire pour vol avec agression à Timezrit», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. La police a agi suite à une plainte de la victime pour vol et agression. L'affaire s'est produite alors que la victime rentrait chez elle. Elle a été rouée de coups et blessée avant que son agresseur ne lui extorque son téléphone portable et une somme d'argent. Après enquête sur le profil de l'agresseur selon les informations fournies par la victime, le malfaiteur a été interpellé lors d'une ronde policière. Selon la police, il s'agit de B. R. Il était en état d'ébriété avancé lors de son arrestation au cours de laquelle il a manifesté une résistance farouche devant les policiers qui l'ont interpellé. Il a ensuite été conduit au commissariat pour la poursuite de l'enquête sur le déroulement de l'affaire. Deux dossiers ont été élaborés à son encontre, l'un pour «vol qualifié de nuit et agression» et l'autre pour «ivresse sur la voie publique». Présenté devant la juridiction compétente, il a été placé en détention, précise notre source.

Flagrant délit de vol de moto

«Un individu a été pris en flagrant délit de vol de moto par la 1^{re} sûreté urbaine de Béjaïa», a-t-

on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. C'est lors d'une ronde policière de routine que le dénommé K.S. 24 ans, natif de Tazmalt, a été contrôlé suite au non-respect du code de la route. C'est alors que les policiers ont découvert que la moto avait été volée. Outre le vol commis, il était également en état d'ébriété et ne disposait d'aucun papier de la moto qu'il conduisait. Les policiers ont conclu que la moto avait été volée. Après une fouille au corps, les policiers ont retrouvé sur lui une arme blanche. Deux dossiers ont été ficelés à son encontre pour «vol de moto» et un deuxième pour «ivresse sur la voie publique». Il a été présenté devant le parquet et écroué, précise notre source.

En outre, «les éléments de la brigade de lutte anti-stups de la sûreté de wilaya ont interpellé un individu portant les initiales B.M. au niveau d'une forêt de Béjaïa», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été arrêté en possession de psychotropes qu'il s'appropriait à écouter dans cet endroit isolé. Un dossier pénal a été ficelé à son encontre pour «trafic de psychotropes». Présenté en comparution immédiate devant le parquet de Béjaïa, «il a été condamné à un an de prison ferme assortie d'une amende de 50 000,00 DA», ajoute notre source.

H.C.

Aggression et tentative de vol sur un vieux à Béjaïa

Un individu écope de trois années de prison

«UN INDIVIDU ayant des antécédents judiciaires a été arrêté pour agression d'une personne âgée par des policiers en civil de la 1^{re} sûreté urbaine de Béjaïa», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le malfaiteur répondant au initiales M.H., âgé de 38 ans, a été arrêté alors qu'il assénait des coups de poing et de pied à un homme âgé de 79

ans, handicapé de surcroît, pour lui extorquer son argent. Un dossier a été élaboré à l'encontre du prévenu qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui a ordonné une comparution immédiate à l'issue de laquelle il a écopé de trois années de prison ferme et d'une amende de 200 000,00 DA.

H. C.

Il y a 26 ans, Mohamed Boudiaf a été lâchement assassiné



Loumis

Djalou@hotmail.com

Anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounès

Mihoubi s'est recueilli sur sa tombe à Taourirt Moussa

■ Le ministre a, par la même occasion, rencontré la mère du rebelle, Na Aldjia.

Par Hamid M.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est rendu jeudi à Taourirt Moussa, dans la commune d'Ait Mahmoud (25 km au sud de Tizi Ouzou), pour se recueillir sur la tombe du chanteur Matoub Lounès dont on vient tout juste de commémorer le 20^e anniversaire de son assassinat. Le ministre a, par la même occasion, rencontré la mère du rebelle, Na Aldjia. En effet, le ministre accom-

gné du wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali et de la directrice locale de la culture, M^{me} N a b i l a Goumeziane, a rendu visite à la mère du chanteur après avoir déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de Lounès Matoub. Mihoubi se trouvait à Tizi Ouzou pour assister également au mariage de l'un des



fil du chanteur Lounis Aït Menguellet, selon nos informations. H. M.

Saisie de psychotropes, stupéfiants et armes prohibées

Interpellation de 26 personnes à Alger et Oran

Les forces de police des sûretés de wilaya d'Alger et d'Oran ont mené des opérations de recherche à travers leur secteur de compétence qui ont permis l'interpellation de 26 individus suspects impliqués dans divers délits, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles

se sont soldées par la récupération de 426 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de 23 individus suspects impliqués dans ces divers délits.

Par ailleurs, les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Oran ont interpellé trois individus suspects pour une affaire liée au trafic de psychotropes et récupéré 440 comprimés.

K. L.

Peines infligées aux militants du Hirak au Maroc

Le père de Zefzafi : «Même sous Franco, il n'y avait pas de telles condamnations»

Le père du leader du «Hirak du Rif» au Maroc, Ahmed Zefzafi, a affirmé que les lourdes peines infligées mardi dernier par la justice marocaine aux militants du mouvement contestataire étaient «exagérées», soulignant que «même sous le régime espagnol de Franco, il n'y avait de telles condamnations». S'exprimant dans une déclaration au quotidien espagnol «El País», Ahmed Zefzafi s'est dit réconforté par la solidarité et le soutien exprimés par le peuple marocain à l'égard des 54 militants du mouvement Hirak, condamnés mardi soir par la cour d'appel de Casablanca à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans, après huit mois de procès. «Je suis très heureux car je vis

dans un pays de joie», a réagi ironiquement le père de Nasser Zefzafi après la condamnation de son fils et leader du Hirak à 20 ans de prison ferme, affirmant apprécier énormément «le soutien du peuple marocain apporté aux détenus du Hirak». Ahmed Zefzafi a ajouté que «ce soutien est ce qu'il y a de plus important à ses yeux». «Tant que nous avons le soutien de tout le peuple marocain, le reste je m'en fiche», a-t-il souligné tout en indiquant qu'il était «surpris des peines prononcées, d'autant que les revendications du mouvement Hirak n'étaient pas exagérées». Le père de Nasser Zefzafi a comparé «les jugements à ceux de l'époque franquiste en Espagne». «Quand quel-

qu'un demande une école, une université, un emploi et que tu passes 20 ans en prison, on se demande dans quel pays on vit ?», a-t-il dénoncé, signalant que «même sous le régime de Franco, il n'y avait pas de telles condamnations». Indigné par ce jugement, il a soutenu qu'il allait opter désormais pour le silence. «Je ne sais pas... Je vais me taire, c'est mieux», a-t-il précisé. Les familles des détenus condamnés se sont rendues hier, tôt le matin, à la prison d'Oukacha pour leur rendre visite. Devant la prison, des membres du comité de soutien aux détenus du Hirak à Casablanca tiennent un sit-in avec la participation de deux avocates des accusés, Asmae Elouadie et

Saida Rouissi dans ce dossier, ayant décidé de se joindre aux familles pour réclamer la libération des «prisonniers politiques». Le père du leader du Hirak du Rif qui était présent à la prison d'Oukacha, pour rendre visite à son fils, a affirmé que Nasser Zefzafi se trouve dans un «état d'esprit excellent» et qu'il «fait face, en tant que détenu, aux souffrances avec beaucoup d'ironie». Notons que la condamnation à de lourdes peines jusqu'à 20 ans de prison des militants du mouvement continue de susciter des réactions d'incompréhension et d'indignation dans le royaume et dans le monde.

Hani T.